AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-3-70 025840

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3•
Tél. 60-95-87 et 60-94-91 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3•

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

CLOQUE DU PECHER - Renouveler le traitement dans les vergers où l'application a été effectuée au cours de la première quinzaine de février; utiliser un fongicide organique de synthèse.

MONILIA DE L'ABRICOTIER - Appliquer les traitements conseillés dans le bulletin du 21 février.

TAVELURE DU POIRIER - Les premières contaminations peuvent se produire par les spores (conidies) issues des pustules chancreuses se trouvant sur les arbres très atteints par la maladie en 1969; il est donc recommandé d'effectuer un traitement à partir du stade C (stade C à C3). Utiliser de préférence un produit cuprique.

TEIGNE DES FLEURS DU CERISIER - Ce ravageur cause depuis quelques années de fréquents dégâts dans diverses régions de la Circonscription. Les jeunes chenilles pénètrent dans les boutons floraux encore fermés dont elles dévorent les organes reproducteurs et il peut s'ensuivre la destruction d'un nombre important de fleurs.

Dans les vergers où le traitement d'hiver n'a pas été appliqué, on peut intervenir par l'application d'un traitement à base d'oléoparathion au commencement du gonflement des bourgeons. Adjoindre un fongicide à base de cuivre pour prévenir les attaques de Monilia.

CULTURES DIVERSES

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA - Des captures de cet insecte ont déjà été observées dans les postes de piégeage de diverses régions; en conséquence, il est recommandé d'être vigilant surtout dans les zones où les dégâts de ce ravageur sont habituellement constatés et lorsque le colza arrive au stade début de montaison.

On utilisera l'un des produits conseillés sur la liste ci-jointe.

MOUCHE DE L'OIGNON - Utiliser soit la désinfection du sol (traitement par pulvérisation ou épandage de granulés (Chlorfenvinphos - Diazinon - Diethion - Dichlofenthion - Trichloronate - Carbophénothion) aux doses indiquées par les fabricants, soit la désinfection des semences (Diéthion ou Trichloronate).

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

779